

GIP AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION DE DISPOSITIFS DE COMPTAGE COMMUNICANT

Siège social : Tour ERDF
34, place des Corolles – 92079 Paris-La Défense

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MAI 2016

PROCES VERBAL

Il s'agit de la deuxième réunion du Conseil d'administration (CA) du GIP DCC depuis sa création, la première réunion du Conseil d'administration ayant eu lieu le 30 mars dernier.

Selon la convocation au CA l'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1. Validation du procès-verbal de réunion du conseil d'administration du 30 mars 2016 ;**
- 2. Appel de fonds pour couvrir les besoins en fonds de roulement ;**
- 3. Situation prévisionnelle des comptes 2016.**

Pour rappel (extrait de la convention constitutive du GIP) :

- Les membres du CA sont élus par l'assemblée générale pour une durée de 2 ans ;
- Chaque administrateur dispose d'une voix ;
- Sur décision prise à l'unanimité des membres du CA, des tiers pourront assister aux séances du CA sans voix délibérative ;
- Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du président du CA ;
- Chaque membre du CA peut convoquer le CA sur une question stratégique ou majeure au plus une fois par an ;
- Un administrateur présent ne peut détenir plus d'un pouvoir de la part d'un autre administrateur ;
- Le quorum est atteint lorsque la moitié plus une personne des administrateurs du CA est présente ou représentée, dont au moins un administrateur représentant ERDF et un administrateur représentant les ELD.
- Le CA peut se tenir par tous moyens notamment par téléconférence ou vidéoconférence.
- En cas d'égalité des voix, celle du président du CA est prépondérante.

Sont présents en qualité qu'administrateurs :

- Anne Marie MOUNIER
- Christopher MENARD
- Patrick RICCI BONOT
- Nicolas ALAZET
- Christophe JOUGLET
- Denis MATHIEU
- Jean Claude MUTSCHLER
- Sébastien DUMAS (par conférence téléphonique)

Bruno LACHAUSSEE est excusé et a donné pouvoir à Anne Marie MOUNIER.

Le quorum est donc atteint.

Sont également présents :

- Claude KREMPP (par conférence téléphonique)

- Gilles DESCRETTES du cabinet GININI mandaté par le GIP pour la gestion des opérations financières et comptables
- Clément AUDOUIN intervenant en appui au secrétariat du GIP

1. Validation du procès-verbal de réunion du conseil d'administration du 30 mars 2016

Le procès verbal de réunion du conseil d'administration du 30 mars 2016 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

2. Appel de fonds pour couvrir les besoins en fonds de roulement

La demande d'appel de fonds présenté au CA permettra de couvrir :

- le budget prévisionnel 2016 estimé à 11 500 k€, légèrement inférieur au Business Plan initial mais supérieur au budget révisé (voir §3) par mesure de précaution, l'écart étant, de toutes les manières, régularisé sur la base des dépenses réelles et des arrêtés comptables ;
- les besoins en fonds de roulement s'élevant à 150 k€, nécessaire au fonctionnement du GIP DCC, notamment car, de par ses statuts, le GIP DCC ne dispose pas de capital social.

Il est proposé aux membres du CA, le calendrier suivant d'appels de fond pour l'année 2016 :

- Pour les membres du GIP, dont les contributions sont inférieures à 10 k€, un seul appel sera réalisé avec une échéance de paiement fixée au 10/07/2016 ;
- Pour les membres du GIP, dont les contributions sont comprises entre 10 et 50 k€, deux appels seront réalisés avec échéances de paiement au 10/07/2016 et 10/10/2016 ;
- Pour les membres du GIP, dont les contributions sont supérieures à 50 k€ (cas de ERDF, URM et ESR), trois appels seront réalisés avec échéances de paiement au 10/07/2016, 10/10/2016 et 10/12/2016.

Il est proposé un envoi des courriers d'appel de fond avant le 10/06 par voie postale et par voie électronique.

Les adresses électroniques des ELD ont été collectées sur les différents sites internet, cela ne garantit pas que le bon interlocuteur côté ELD recevra le courrier d'appel de fond. Les représentants des ELD du GIP DCC pourront solliciter les fédérations pour fournir au secrétariat du GIP les coordonnées électroniques des personnes de chaque ELD, en charge spécifiquement des aspects relatifs au GIP.

La mise en place de prélèvements pour ces appels de fond sera examinée ultérieurement, sur la base du retour d'expérience de la collecte de ces 1^{ers} appels de fond.

Le montant, le calendrier d'appel de fonds et les modalités d'envoi sont approuvés à l'unanimité des voix exprimées.

3. Situation prévisionnelle des comptes 2016

Les hypothèses du Business Plan du GIP DCC ont été revues par le cabinet GININI, mandaté par le GIP pour les opérations comptables et financières.

- Les coûts fixes (coûts de qualification et coûts directs de la fonction achat) sont en ligne avec le business plan
- Les coûts variables (achat de matériel) sont
 - o en léger retrait pour la partie Achat pour ERDF, en raison de la sortie du matériel G1 du périmètre d'achat GIP
 - o non réactualisés pour la partie Achat pour les ELD, car les modalités d'achat du matériel du lot ELD ne sont pas finalisées (appels d'offres en cours)
 - o inchangés en ce qui concerne le taux du protocole 512 car il s'agit d'un taux contractuel
- Les coûts de support sont en ligne avec le business plan

Le budget 2016 du GIP DCC est donc revu à la baisse légèrement avec des produits d'exploitation et des coûts d'exploitation ramenés à 11 276 k€ contre 11 620 k€ dans le BP initial soit un écart de -344 k€ se décomposant en :

- Coûts de la fonction Achat ramenés à 10 692 k€ contre 11 062 k€ dans le BP initial soit un écart de -370 k€
- Coûts de la fonction support réévalués à 584 k€ contre 558 k€ dans le BP initial soit un écart de +26 k€

Le 1^{er} arrêté comptable du GIP DCC sera réalisé au 30/06/2016.

Ensuite, une clôture comptable ainsi qu'une reprévision du budget de l'année en cours seront réalisées chaque trimestre.

4. Prochaines réunions du CA et Assemblée Générale

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au 20 octobre 2016 de 9h à 10h30.

L'Assemblée Générale annuelle du GIP, durant laquelle le budget 2017 sera voté, est proposée au 27 octobre 2016 à 14h30 dans l'amphithéâtre de la tour ERDF.

5. Questions diverses.

Le Président du CA donne la parole aux membres du CA sur des questions diverses non prévues à l'ordre du jour initial.

Aucun point additionnel n'étant soulevé, la séance est levée.